



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

travailleurs de la mine : montant des pensions

Question écrite n° 31187

### Texte de la question

M. Marc Dolez attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des retraités mineurs. Contrairement aux régimes spéciaux où les retraites évoluent avec les salaires, la retraite minière est indexée, comme pour le régime général, sur l'indice des prix. De 1980 à 1997, comparée au salaire moyen minier, la retraite minière moyenne de base a chuté de 8,61 % avec une dégradation plus importante pour les anciens mineurs de fond. Devant ce constat, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre pour une nécessaire revalorisation des retraites minières.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dolez](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31187

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 7 juin 1999, page 3408